

DURÉE

0,12500 jours (soit 1 heure)

PRIX

60 € par participant

Soit 72 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'oeuvre
- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...
- Professionnels du bâtiment et de la construction : architectes, conducteurs de travaux, chefs de chantier, économistes de la construction, artisans, cadres et salariés de la construction, ...
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Etc.

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome,

Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...)

parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Assimiler les règles de préparation préalable à l'inspection sur site
- Connaître les renseignements et documents à réclamer
- Appliquer la méthode de visite de l'enveloppe
- Identifier les équipements lors de la visite

**PROGRAMME****1. Préparation de la visite en vue d'établir un DPE**

Vidéo n°1 - Préparation de la visite en vue d'établir un DPE 7'

Atelier n°1 - Reconnaître les informations à demander au mandataire 3'

Atelier n°2 - Distinguer les informations à recueillir auprès du propriétaire 10'

Atelier n°3 - Reconnaître les équipements nécessaires au diagnostic 2'

2. Généralités sur la visite en vue d'établir le DPE

Vidéo n°2 - Généralités sur la visite en vue d'établir le DPE 2'

Atelier n°4 - Déterminer la surface habitable d'un logement 1'

Atelier n°5 - Distinguer les surfaces à prendre en compte dans le calcul de la surface habitable 1'

3. Mesurer et déterminer l'enveloppe du logement

Vidéo n°3 - Mesurer et déterminer les caractéristiques de l'enveloppe 9'

Atelier n°6 - Appréhender les méthodes et moyens pour identifier la nature des parois 1'

Atelier n°7 - Calculer la surface des parois déperditives 1'



Atelier n°8 - Déterminer les ponts thermiques sur le schéma 2'

Atelier n°9 - Déterminer les points à vérifier sur les menuiseries 1'

Atelier n°10 - Calculer la surface de la menuiserie 1'

4. Décrire les équipements

Vidéo n°4 - Identifier et déterminer les caractéristiques des équipements 3'

Atelier n°11 - Reconnaître les points à prendre en compte pour caractériser le type de chauffage 1'

Atelier n°12 - Distinguer les systèmes en fonction des surfaces chauffées 1'

Atelier n°13 - Distinguer les systèmes de ventilation 1'

5. Ce qu'il faut retenir

Guide - Préparation de la visite et inspection sur site en DPE 10'



VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié QUALIOP1



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)



ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.